



LES MUNICIPALITÉS DE BLONAY ET ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ

ont le pénible devoir de faire
part du décès de

M. Jean SALVI

*Sergent au sein du Centre de
Défense Incendie et Secours-
Blonay - St-Légier - La Chiésaz.*

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.